

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY
TABLE DES MATIÈRES
PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 18 NOVEMBRE 2020

20-166 Plan quinquennal d'immobilisation : révision.....	1
20-167 Réseau de transport – Hiver 2021	2

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue par visioconférence, le 18 novembre 2020 à 11 h 30, sous la présidence de M. Marc Pettersen.

Sont présents : Mesdames Brigitte Bergeron, Martine Lafond et Lina Tremblay ainsi que Messieurs Jean-Marc Crevier, Martin Harvey, Marc Pettersen et Michel Tremblay.

Assistent également :

Monsieur Jean-Luc Roberge, directeur général et mesdames Natacha Boies, directrice de l'exploitation, Nadia Tremblay, directrice des finances et des ressources matérielles et trésorière, Mélanie Tremblay, directrice des ressources humaines, ainsi que Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication et secrétaire générale.
Mélanie Tremblay

M. Pettersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté dans sa forme et teneur en retirant le point 1 Pandémie.

20-166 Plan quinquennal d'immobilisation : révision

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport du Saguenay a envoyé son plan quinquennal d'immobilisation 2021-2025 au ministère des Transports du Québec pour approbation (résolution # 20-124);

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a demandé à la STS de réviser son PQI en tenant compte des balises mises en place par ce dernier;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre est prévue avec le ministère des Transports du Québec et la STS à ce sujet;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le plan quinquennal des immobilisations modifié de la Société de transport du Saguenay pour les années 2021 à 2025 soit, et il est par les présentes, adopté tel que déposé ;

QUE copie dudit programme quinquennal des immobilisations modifié soit transmise au ministère des Transports du Québec.

20-167 Réseau de transport – Hiver 2021

CONSIDÉRANT la pandémie de COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE le transport en commun est considéré comme un service essentiel et que le maintien des opérations est nécessaire;

CONSIDÉRANT le taux d'absentéisme plus élevé au sein du personnel chauffeur en raison de la pandémie;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron

Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE MODIFIER le service en diminuant la fréquence de passage aux heures en période hors-pointe, soit de 8 h 45 à 14 h 45 en semaine, sur les circuits suivants :

- Jonquière : #30, #31 et #33
- Arvida : #38 et #39
- Chicoutimi-Nord : #20 et #22

ET QUE cette modification soit effective pour 3 mois, à partir du 4 janvier 2021.

Levée de l'assemblée à 12 h 34

Président

Secrétaire